Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 12 Rabiaa II 1443
17 Novembre 2021

N° 107

37ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2556**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2559**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **2563**
Homologation de résolutions **2564**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2564**
Avis aux créanciers..... **2567**
Convocations
Sociétés anonymes **2567**
Sociétés à responsabilité limitée **2568**
Autres sociétés **2569**
Divers
Avis au public..... **2569**
Rectificatifs **2569**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Augmentation du capital

Société Farrah et Compagnie (SOFACO)

Société anonyme

Au capital : 1.105.660 Dinars

Siège social : Henchir Bou Teffeha / zone industrielle 9000 Béja

Identification unique au Registre National des Entreprises : N°1626831S

Renseignements relatifs à l'opération Décision ayant autorisée l'émission :

L'assemblée générale extraordinaire de la société SOFACO réunie le 27/9/2021 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 900.000 Dinars en numéraire pour le porter de 1.105.660 Dinars à 2005660 Dinars et ce par l'émission de 90.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 Dinars chacune.

Décision de l'assemblée générale extraordinaire enregistrée à la recette des finances Arbi Zarrouk Béja le 28/9/2021 au numéro 21705032 dans le bulletin numéro M042059. Une copie a été déposée auprès du Registre National des Entreprises sous le numéro 2021100957.

Avantages Spéciaux :

L'acte constitutif ne stipule aucun avantage spécial.

Les conditions d'acceptation dans les assemblées générales des actionnaires et l'exercice du droit de vote :

Ce sont les mêmes conditions prévues par la loi et par l'acte constitutif.

Les fonds versés à l'appui des souscriptions seront déposés dans les comptes suivants comme suit :

450.000 Dinars auprès de la Banque de l'Habitat BH succursale du centre urbain - Nord. 450.000 Dinars auprès de la Banque Attijari succursale de Sousse.

2021T01095SANB2

Société CETRAM

Siège social : Zone Industrielle Medjez Elbab

Dénomination : COMPAGNIE D'EMBALLAGE & DE TRANSFORMATION D'ALUMINIUM - Mdjez Bab "CETRAM"

Forme juridique : Société anonyme

Au capital de 6.500.000DT

Identifiant Unique : 0299843P

CNSS : N°090825-33

Objet social : La transformation industrielle et l'impression de la feuille d'aluminium et d'autres supports, destinée à l'emballage.

L'assemblée générale ordinaire de la société «CETRAM», lors de sa réunion du jeudi 17/9/2020 a décidé ce qui suit :

- Lecture et Approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice clos au 31/12/2019

- Lecture des rapports général & spécial des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers individuels de l'exercice clos au 31/12/2019.

- Approbation des conventions réglementées relevant des articles 200 & 475 du Code des Sociétés Commerciales

- Approbation des états financiers individuels arrêtés par le Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos au 31/12/2019

- Quitus aux administrateurs de leur gestion au titre de l'exercice 2019.

- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

- Nomination des nouveaux administrateurs suivants : Khaled Bayahi, Maher Bayahi et Slim Bayahi.

- Pouvoirs en vue de formalités.

Dépôt : Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 17 septembre 2020, enregistré à la recette des finances de Meddjez El bab le 9/12/2020 sous le n°20702379 Quittance n°M042049, un seul exemplaire a été déposé auprès du Registre National Des Entreprises de Ben Arous le 3/02/2021 sous le n°202110131.

2021R02780SANB2

«KNAUF PLATRES»

Société anonyme

Capital social : 5.000.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle - M'Ghira - Lot n°9 Fouchana Tunisie

Identifiant Unique : 0005905G

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22/7/2021 enregistré à la recette des finances de Fouchana le 21/10/2021 sous le Qn°M057104 En°21803636

Les actionnaires ont renouvelé le mandat du Cabinet MAZARS représenté par M.Mohmed Ali El Aouani Cherif en qualité de commissaire aux comptes pour une durée de trois années.

Un exemplaire du P.V a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 29/10/2021 n°2021104744.

2021402775SANB2

«BMCE CAPITAL TUNISIE - SA»

Société anonyme

Capital social : 298.500 Dinars

Siège social : Yasmine Tower, Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord, 1082 Tunis

Identifiant Unique : 0765236V

Suivant une Attestation d'Enregistrement du 12/02/2019 sous n° d'Attestation E2019-121

M.Amine Amor a cédé une action au profit de Mme Myriem Bouazzaoui

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale Mixte du 30/6/2020 (enregistré à la Recette des Fianances Al Charguia - Tunis le 14/9/2020 sous le Qn°M095400 En°20706382).

L'assemblée a renouvelé les mandats des deux administrateurs, Monsieur Khalil Nasr et BMCE CAPITAL SA pour une durée de trois années.

L'assemblée a décidé de renouveler le mandat de TUNISIE AUDIT & CONSEIL représenté par M.Lamjed Ben M'barek en qualité de commissaire aux comptes pour une durée de trois années.

Un exemplaire du PV et de l'Attestation a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 30/11/2020 n°2020114502.

2021402776SANB2

BRANDT TUNISIE SA

Société anonyme

Capital social 50.000 Dinars

Siège social : 44, Rue Riverain -Km 9 - Autoroute de la Marsa GP9 - 2045 Tunis

Identifiant Unique : 1496866E

Suivant procès-verbal du conseil d'administration du 4/10/2021 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau - Tunis le 26/10/2021 sous Qn°8707 En° 21806736

Suite à la démission d'un membre du conseil d'administration, les administrateurs ont nommé M.Sofiene Abdellaoui en qualité de membre du conseil d'administration pour le reste du mandat de son prédécesseur.

Un exemplaire du P.V a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 29/10/2021 n°2021104727.

2021402777SANB2

«BMCE CAPITAL SECURITIES-SA»

Société anonyme

Capital social : 1.601.500 Dinars

Siège social : Yasmine Tower, Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord, 1082 Tunis

Identifiant Unique : 0942657C

Suivant le procès-verbal du conseil d'administration du 28/3/2019 (enregistré à la Recette des Finances Al Charguia - Tunis le 25/10/2019 sous le Qn°102604 En°19807004)

M.Amine Amor a démissionné de ses fonctions d'administrateur.

Suivant le procès-verbal du conseil d'administration du 14/6/2019 (enregistré à la recette des finances Al Charguia - Tunis le 01/11/2019 sous le Qn°104491 En°19807205)

Les membres du conseil d'administration ont renouvelé le mandat de M.Lotfi Sehili en qualité de directeur général pour une durée de trois années

Suivant une Attestation d'Enregistrement du 12/02/2019 sous n° d'Attestation E2019-122 M.Amine Amor a cédé une action au profit de Mme Myriem Bouazzaoui

Suivant le procès verbal de l'assemblée générale mixte du 30/6/2020 (enregistré à la Recette des Finances Al Charguia - Tunis le 14/9/2020 sous le Qn°95415 En°20706386). L'assemblée a décidé de renouveler les mandats des trois administrateurs, M. Anass Mikou, la société BMCE CAPITAL TUNISIE et M.Mehdi Jalil Drafate pour une durée de trois années. L'assemblée a décidé de renouveler le mandat de TUNISIE AUDIT & CONSEIL représenté par M. Lamjed Ben M'barek en qualité de commissaire aux comptes pour une durée de trois années.

Un exemplaire de chaque P.V et de l'Attestation a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 01/12/2020 n°2020115058.

2021402778SANB2

ARIANA CONFECTION

S.A. au capital de 80.000 Dinars

MF : N°0015073W

Affiliation CNSS : N°7003602

Siège social : Zone Industrielle Charguia II Ariana

I- Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 10/9/2021 enregistré à la recette des finances Av. de la Gare Tunis le 25/10/2021 sous le n°21705442 Q. n°051857 et dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 12/11/2021 sous le n°2021108641, l'assemblée a renouvelé le mandat du commissaire aux comptes Mr Mohamed Frikha pour une nouvelle période de 3 ans 2019-2020 et 2021.

II- Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 14/9/2021 enregistré à la recette des finances Av. de la Gare Tunis le 25/10/2021 sous le n°21705441 Q. n°051852 et dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 12/11/2021 sous le n°2021108641, l'assemblée a renouvelé le mandat des membres du conseil d'administration pour une période de 3 ans expirant lors de l'assemblée générale qui aura statué sur les états financiers de l'exercice 2023.

III- Suivant procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 14/9/2021 enregistré à la recette des finances Rue de la Gare Tunis le 25/10/2021 sous le n°21705443 Q. n°051862 et dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 12/11/2021 sous le n°2021108641 le conseil a décidé la nomination de :

- Mr Karim Ben Mohsen Ayadi Président du conseil d'Administration

- Mr Mohsen Ayadi Directeur Général de la société

- Mme Nilson Annika Marianne Directeur Général Adjoint de la société pour une durée de 3 ans

expirant lors de l'Assemblée Générale statuant sur les états financiers de l'exercice 2023.

2021402780SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Dissolution d'une société
SOCIETE L'EXPORTATEUR
SARL au capital de 300 000 Dinars
84, Rue 8600 Charguia 1 - Tunis
Identifiant Unique : 1252659X

Aux termes du PV de l'AGE tenue le 25 octobre 2021, enregistré à la recette des finances Charguia -Tunis le 2 novembre 2021 sous le n°21509171 quittance n°M103209, les associés ont décidé la dissolution de la société «L'EXPORTATEUR» et la désignation de Monsieur Tijani Chaabane en qualité de liquidateur avec les pleins pouvoirs.

Ce PV a été inscrit au Registre National des Entreprises le 11 novembre 2021 sous le n°2021108188.

Le siège du liquidateur est désigné à Route Soukra km 1 - Sfax - 3003.

2021X01310SRLB2

Société D2P PHARMA
S.A.R.L au capital de 100 000 D
Zl Sidi Daoud - La Marsa 2046 Tunis
MF : 1327389 F/A/M/000
RC : B01241822013
Mat CNSS : 324794-38

I/ En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire daté du 27 septembre 2021, enregistré à la recette des finances la Marsa en date du 29 octobre 2021, sous le numéro 21706214, Quittance n° M092037, il a été décidé ce qui suit :

- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2020 et affectation du résultat dudit exercice.
- Quitus à la gérante pour sa gestion au cours de l'exercice 2020
- Fixation de la rémunération de la gérante
- Désignation de Mr Souheil Krichen commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

II/ En vertu du procès-verbal de décisions collectives extraordinaires daté du 28 octobre 2021, enregistré à la recette des finances la Marsa en date du 29 octobre 2021, sous le n°21506215, quittance n°M092042 il a été décidé ce qui suit :

- L'augmentation du capital social d'un montant de quatre vingt dix mille Dinars (90 000 DT) pour le porter de 10 000 Dinars à 100 000 Dinars et ce par incorporation des résultats reportés bénéficiaires.
- La modification des articles 6 et 7 des statuts.

Dépôt : Un exemplaire des deux procès-verbaux cités ci-dessus a été déposé au registre national des entreprises de Tunis en date du 4 novembre 2021 sous le n°2021106471.

2021402759SRLB2

L'Appétissante Nouvelle Sarl
Société à responsabilité limitée
Capital social: 3.038.000 Dinars
Route de Mateur - Km 12 - Oued Ellil - 2021 Manouba
I.U : 0438611A

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 31/3/2020 enregistré à la recette des finances Oued Ellil, le 17/9/2020 sous n°QM036417 En°20701275.

Les associés approuvent les états financiers arrêtés au 31/12/2016 au 31/12/2017 et au 31/12/2018.

Les associés décident de nommer le Cabinet MS Louzir - représenté par Mme. Sonia Ketari Louzir en qualité de commissaire aux comptes pour une durée de trois (3) années.

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 26/8/2021 enregistré à la recette des finances Oued Ellil, le 27/9/2021 sous n°QM034398 En°21701480.

Les associés approuvent les états financiers arrêtés au 31/12/2019.

Dont un exemplaire des P.V ont été déposés au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n°0438611A le 30/9/2021.

2021402762SRLB2

Cession de parts

SOCIETE EDIMO / S.A.R.L

Avenue Hédi Nouira Résidence EIFEL - Ennasr 2 Ariana

MF : 0349807PPM000

Suivant acte de cession de parts du 6/9/2021, enregistré à la recette des finances El Menzah 6 le 15/9/2021 quittance n°1086087 n° d'enregistrement 21105513, dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 22/10/2021 sous le n°2021102248.

Il appert que la société EDICHEM a cédé à Monsieur Hichem Ismail 6650 parts sociales lui appartenant de la société EDIMO.

2021402772SRLB2

SOCIETE JOUMAIRA IMMOBILIERE
S.A.R.L au capital de 400.000 Dinars

Siège social : Immeuble la Percée Verte, 5ème étage, B5.1, Avenue Neptune, 1090 Les Jardins de Carthage
MF : N°0917111B

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26/11/2020 enregistré à la recette des finances Lac TUNIS le 29/01/2021 sous le n°21700680 quittance n°8128 et dont un exemplaire a été déposé à l'RNE le 12/11/2021 dossier n°2021108636 il a été décidé de transférer le siège social de la société à : Immeuble la Percée Verte, 5ème étage, B5.1, Avenue Neptune, 1090 Les Jardins de Carthage.

2021402779SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

SATELIANCE

SUARL au capital de 1 000 DT

4 Rue Ibn Zeidoun Menzah V 2080 Ariana

MF : 1190640 R/A/M/000

RC : B2442992011

Mat CNSS : 346013-14

I/ En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire daté du 30 septembre 2021, enregistré à la recette des finances El Menzah VI en date du 25 octobre 2021, sous le numéro 21706494, Quittance n°M099229, il a été décidé ce qui suit :

- Désignation de Mr Souheil Krichen commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

Dépôt : un exemplaire des procès-verbaux cités ci-dessus a été déposé au registre national des entreprises en date du 9/11/2021 sous le n°202107039.

2021402758SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p enregistré à la recette Rue Eljazira sous le numéro 21203095 Quittance M062050 le 3/11/2021 Mr Imad Elacheel titulaire de la Cin n°07046736 a vendu à Mme Thouraya Farah titulaire de la Cin n°00324024, un fonds de commerce, sis au 13 Rue d'Alger Tunis avec les éléments matériels et immatériels. Toute opposition doit être adressée à l'adresse de l'acquéreuse sise au 56 Rue de Nile Elkram Elgharbi Tunis, et ce dans 20 jours à compter de la date de la publication du présent avis au JORT. Un extrait a été publié au quotidien Echourouk le 10/11/2021.

2021T01086FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente d'un fonds de commerce en date du 02/11/2021 enregistré à la recette des finances à Charguia sous le n°M103367 Reçu n°21209188 Mr Wadie Salmi a vendu à Mr Mondher Boukrouma la totalité du fonds de commerce à Charguia 1 rue 8608 n°4.

Toutes les oppositions doivent être déposées auprès de Mr Mondher Boukrouma 7 rue de Jebal Echkel quartier populaire Ariana dans les vingt jours qui précèdent la publication de cette annonce au JORT.

Le présent communiqué a été publié au journal «le Quotidien» du 11/11/2021.

2021T01087FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte ssp du 01/6/2021 enregistré le 14/10/2021 à la recette des finances Manar quit M059111 enr. 21202492 Mr Mohammed Chawachi CIN00578680 a cédé à STE SO.P.RE.DIS M.F : 0002650P la totalité du fonds de commerce exploité au local rue 6946 n°21 cité intilaka Tunis

Les oppositions sont acceptées 20 jours au maximum à compter de la parution au JORT de cette insertion au cabinet de Maître Mehdi Lahyani, avocat près la cour de cassation sis au 72 avenue Habib Bourguiba Ariana M.F 000 PA849880/G.

Cet avis a été publié au journal Elchourouk du 10/11/2021.

2021T01091FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing enregistré à Rue Al Jazira Tunis le 12/10/2021 Quittance M061205, Enregistrement 62120303 Mr Rchid Belghith a vendu la totalité du fonds de commerce sise au 2ème étage Rue Al laana Assadika à Mr Helmi Ben Ibrahim Al Massoudi,

Les oppositions doivent être faites entre les mains de Maître Fassatoui Hédi à son adresse 34, Rue Charles de gaulle Tunis.

L'annonce a été publiée à Chourouk n°11018 le 5/11/2021.

2021T01093FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing enregistré à Boumhal le 25/08/2021 Quittance M036984, Enregistrement 21202400 Mr Hédi Wbira a vendu la totalité du fonds de commerce sis à Rue Acharalin Manouba à Mme Naima Bent Sassi Heni, qui a désigné son adresse pour les objections des créanciers potentiels.

L'annonce a été publiée au quotidien Achourouk n°11018 le 5/11/2021.

2021T01094FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte SSP en date du 13/10/2021 enregistré le 21/10/2021 quittance MO35804 Mr Neji Theiri a cédé à Mr Makrem Abdellaoui un fonds de commerce de fruits secs sis à la cité Avenue Elahbib Thameur près de Pharmacie. Dhifaoui Jemaa Bouhajla Kairouan moyennant le prix total de la vente est 40.000.000 DT. Les oppositions seront reçues dans les 20 jours de la publication légale au J.O.R.T à l'adresse du fonds cédé.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achourouk et le quotidien le 13/11/2021.

2021R02784FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Nabeul en date du 3/11/2021 quittance n°M070172, numéro d'enregistrement 21204642 Monsieur Abdelbasset Ben Habib Ferjani cin n°06905075 a vendu à la société Uni Confort Plus Sarl MF : 1348507H, tout le fonds de commerce avec les éléments corporels et incorporels «ventes produits bonneterie et mercerie» sis à Av Bir Challouf à Nabeul. Toutes oppositions seront acceptées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds vendu dans le délai légal du 20 jours qui suivent la publication de cette annonce au jort ; avis publié au journal «Echourouk » le 10/11/2021.

2021R02785FCCC2

Désistement d'un fonds de commerce

Suivant un acte s.s.p, enregistré à Raoued le 1/11/2021, quittance n°M076525, Mr Masseoud Attaia désiste au profit de Mr Lotfi Bouabidi le fonds de commerce vente fruits sec exploité dans le local situé à l'Av de la Méditerranée route de la plage Raoued Ariana. Les oppositions doivent être adressées au siège du fonds de commerce vendu, 20 jours au plus tard à partir de la publication du présent avis au J.O.R.T, le présent avis a été publié au journal «El Chourouk» du 9/11/2021.

2021R02786FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Mégrine le 5/11/2021 quittance n°M062299, enregistrement 21204908 Khaled Khedri a vendu la totalité du fonds de commerce exploité entant que tout commerce sis à 12 rue angle Nazaha cité Chaker Mégrine à Mme Saida Bakouch.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans le journal Achourouk le 13/11/2021.

2021R02789FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé datant du 22/10/2021 et enregistré à la recette des finances de Djerba Houmet Souk en date du 25/10/2021 sous le n°21204181, quittance n°M079425, monsieur Noureddine Fradi cède à monsieur Anis Lakhdhar, la totalité du fonds de commerce pour l'exercice de l'activité de vente alimentation générale exploité dans le local sis à Sedghienne Djerba.

Les oppositions auront lieu chez le vendeur à l'adresse du local à Sedghienne Djerba, durant les 20 jours qui suivent la publication au Journal Officiel de la République Tunisienne.

La publication aux journaux "Echourouk" page 22 et "le quotidien" page 11 en date du 30/10/2021.

2021R02793FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé le 9 et 10 novembre 2021 et enregistré à la recette des finances rue l'Indépendance Bardo le 11/11/2021 (Reçu n°M069450 enregistrement n°21203836 Monsieur Riadh Ben Hédi Ben Amara Elghanouchi (C.I.N 00719003) a vendu la totalité du fonds de commerce à Monsieur Hichem Ben Abdeslam Ben Ali Ben Elkilani (C.I.N 14755526) exploité» Produits Alimentaire» sise 63 Avenue Habib Boughatffa Bardo avec tous ses éléments corporels et incorporels. Toute opposition doit être déposée à l'adresse du fonds de commerce au dessus sise 63 avenue Habib Bougatffa Bardo dans un délai de 20 jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien daté du 14/11/2021.

2021R02794FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé le 01 Novembre 2021 et enregistré à la recette des finances Rue de Solem Grombalia Nabeul le 9/11/2021 (Reçu n°M070633) enregistrement n°21204902 Monsieur Zeide Ben Ahmed Ben Ayed Tarhouni (C.I.N n°09764804) a vendu la totalité du fonds de commerce à Monsieur Bassem Ben Ahmed Ben Ayed Tarhouni (C.I.N n°09887763) exploité «Boulangerie» sise Ben Aïnou Grombalia Nabeul avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée à l'adresse du fonds de commerce au dessus sise Ben Aïnou Grombalia Nabeul dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien daté du 14/11/2021.

2021R02795FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP signé le 6/10/2021 et 9/11/2021, et enregistré à la recette des finances Aouled Hafouz le 5/10/2021 sous n°21200437, quittance n°M013533, Mme Safa Ben Mohamed Ben Salah Lahmar a vendu et cédé la totalité du fonds de commerce exploité au local destiné Pharmacie catégorie «A» sis à Rue Mongi Slim Aouled Hafouz Sidi Bouzid avec tous ses éléments matériels et moraux, à Mr Wajdi Ben Rejb Dhifaoui.

Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce sus indiqué, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié au journal «Echourouk» du 12/10/2021.

2021R02796FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances rue Kairouan, Hammam-lif, le 22 octobre 2021, quittance n°M044585, enregistrement n°21202024, Mr Mohamed Amine Trabelsi a vendu la totalité de fonds de commerce, sis au n°47 rue Salambo, Hammam-lif, à Mr Saif Eddine El Mekki le fonds de commerce est une pizzeria et fast-food.

Les oppositions doivent être formées au bureau du maître Slim Boukadida sis à 31 rue Lénine, 3ème étage, Tunis dans un délai de 20 jours à partir de l'insertion de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal «Echourouk» du 16/11/2021.

2021R02798FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Tunis le 23/01/2019 quittance n° M008818, enregistrement 19200256. Ali Ben Ahmed Ben Moussa Zougrarni a vendu la totalité du fonds du commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que pâtisserie et boulangerie sis à route Mjaz el Beb Cité Salama Hrairia Tunis à Sté Ali baba Frère représenter par son gérant Mr Ahmed Ben Ali.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de vendeur à son adresse sise avenue 3 Août n°41 Wardia 1 Tunis dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les deux journaux Achorouk et le Quotidien le 17/11/2021.

2021R02801FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté à Nabeul le 27/9/2021 et enregistré à la recette des finances de Daar Chabaan le 28/9/2021 sous le numéro 21201636, quittance numéro M032500 Mr Sofien Ben Mohamed Dghaes titulaire de la C.I.N 06388278 délivrée le 9/12/1999, a vendu à Mr Bilel Ben Mohamed Dghaes titulaire de la C.I.N 09859192 délivrée le 29/9/2014, le fonds de commerce sis à Avenue la République à usage de boucherie et vente de viandes avec tous ses éléments matériels et moraux. Cette vente a été publiée au journal «le Quotidien» en date de 12/11/2021.

Les oppositions se feront auprès du maître Sabrine Ghrib, avocate, à son bureau situé à 5 avenue Habib Thameur Nabeul, dans les 20 jours à compter du présent avis.

2021R02802FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Aux termes du contrat de vente du fonds de commerce identifiable par signature le 4 novembre 2021 enregistré à la recette des finances cité Erriadh Sousse le 4/11/2021 sous le numéro 21202098 quittance n°M0446766 a vendu et transféré Mr Fraj Houseyni en sa qualité de mandataire de Mr Anis Houseyni à Mme Tounes Gouti épouse Houseyni la totalité du fonds de commerce sis à la rue de Pékin cité Erriadh 5 Sousse exploité en café sous la dénomination "café Yassine" avec tous ses éléments corporels et incorporels ainsi les oppositions doivent être présentées au bureau du Maître Mohamed Hedi Mbarki Av. Commandant Bejaoui immeuble. Sousse TOWER B Appartement B10 - Etage n°2 dans les vingt jours à compter de la date de l'annonce de vente au journal Officiel de la République Tunisienne. Cette vente sera publiée dans le journal Al-Shorouk le 12 novembre selon le récépissé accompagnant.

2021S01256FCCC2

Contrat de Vente de fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 14 et 16 octobre 2021 et enregistré à la recette des finances rue Khawarezmi Kairouan le 4/11/2021 sous le numéro 21204042, quittance n°M068570, Mr Hsine Ben Mohamed Mahmoud titulaire de la c i n n°00293727 dont l'adresse est rue Omm mlel Kairouan a vendu à la société golding trading company, inscrite au registre national des entreprises sous le n°1122479 X dont le siège social est 76, rue Palestine Sahloul 4054 Sousse, tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis rue beit el Hekma Kairouan, exploité dans l'activité de commerce de parfums et produits cosmétiques, moyennant un prix fixé à sept mille dinars (7 mille dinars) dont deux mille dinars (2.000 dinars) pour les éléments corporels et cinq mille dinars (5.000 dinars) pour les éléments incorporels. Les oppositions doivent être faites entre les mains du gérant de la société acheteuse Mr Mohamed Mezghinni à son adresse sise rue Palestine Sahloul 1 Sousse dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée dans le journal Echourouk du dimanche 14/11/2021.

2021S01258FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP en date du 10 novembre 2021 enregistré à la recette des finances de Monastir le 1 novembre 2021 sous le n°21206448, quittance n°M056202, Mr Nefzi Nizar CIN 02322141 a vendu à la société LA BONNE BOFFE Mix Max. Tandouri au nom de son représentant légal Mr Bassem Gouider CIN 06839546, identifiant unique n°M/A/1534639K, la totalité du fonds de commerce exploité pour fast-food et pizzeria situé à rue Hédi Khfacha Monastir.

Les oppositions seront reçues chez l'acheteur à son domicile cité à R 6 Monastir dans un délai de 2 jours à partir de la date de la parution du présent avis au JORT.

2021S01268FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 28 octobre 2021 enregistré à la recette des finances de Abou el Kacem Echebbi Sfax le 8 novembre 2021 sous le n°21204356 et la quittance, n°M096930, Mr Taoufik Ben Rachid Ben Abdessalem Derbel tunisien, demeurant au passage Mengi Slim n°159 Sfax, a vendu à Mr Habib Ben Mabrouk Ben Haj Mohamed Lefi demeurant à route Gabes klm 7 Hay Touta Sfax, la totalité du fonds de commerce consistant en un local commercial pour vente des chaussures exploité au local sis au passage Monji Slim n°159, Sfax avec toutes ses composantes corporelles et incorporelles.

Le présent avis est publié aux Journaux quotidiens «Achorouk et le Quotidien» le 11/11/2021.

Les éventuelles oppositions doivent être formulées conformément à la loi auprès de l'avocat Maître Faiez Ben Amor dans son bureau sis à l'avenue Habib Bourguiba Immeuble intileka bloc C appartement 6 étage 6 à Sfax, dans un délai maximum de vingt jours à partir de la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2021X01317FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 01 novembre 2021, enregistré à la recette des finances de Raoued le 10 novembre 2021 sous le n°21204034 quittance n°78445, monsieur El Abed Missaoui, titulaire de la Carte d'Identité Nationale n°02067827, Matricule Fiscal n°1448268T, a vendu à Monsieur Mourad Missaoui, titulaire de la carte d'Identité Nationale n°08320758, la totalité du fonds de commerce due à l'exploitation du local sis au Km 7, route de Raoued - 2083 Jaafar Ariana et qui est destiné au commerce des produits de viande et dérivée en détail, et ce avec tous ses composants corporels et incorporels.

Cette annonce a été publiée aux journaux Le Quotidien et الصحافة le 13 novembre 2021.

Les diverses oppositions doivent être effectuées auprès de Monsieur Mourad Missaoui au Km 6 - Route de Raoued - 2083 Jaafar Ariana et ce dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication du présent avis au JORT.

2021402753FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé signé le 9/11/2021, enregistré à la recette des finances rue d'Autriche sous le n°21204679 le 10/11/2021 quittance 070036, Mme Sihem Abdelli titulaire de la CIN 00749062 du 16/02/2021, a vendu le fonds de commerce relatif au local n°5 sis au rez-de-chaussée de la résidence «Jardins de Babylone» Cité Ennasr Ariana, à Mme Bochra Triki titulaire de la CIN 08715216 du 16/02/2021.

Les oppositions doivent être présentées à l'acheteur dans l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

2021402761FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par Maître Mariem Ben Zagdan avocate daté le 25/10/2021 enregistré à la recette des finances Sliman Ariadh le 29/10/2021 quittance n°040122 enregistrement 02319. Madame Njla Kouki CIN : 0637583 a cédé à Madame Nedra Jouini CIN : 07021961 le fonds de commerce n°5 rue Elkoufa Sliman Riadh «Pressing avenir» avec tous les éléments corporels et incorporels.

Les éventuelles oppositions doivent être adressées dans un délai ne dépassant pas 20 jours à partir de la publication au Jort.

Chez Madame Nedra Jouini : 5 Rue Elkoufa Sliman Riadh.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk paru le 12/11/2021.

2021402763FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Hammamet le 27/10/2021 (quittance n° M099840 ; n° d'enregistrement 21204680) Mr Hammemi Moneem titulaire de la CIN 06428518 demeurant à Rue NadHeur Hammamet a vendu à Saad Ibrahim titulaire de la CIN : 06497679 demeurant à la Rue Charfi Hammamet tout le fonds de commerce avec l'ensemble de ses éléments corporels et incorporels sis à av Tahrir 8050 Hammamet exploité pour la vente des fruits secs. Cette annonce a été publiée dans le journal Alshourouk le 7/11/2021. Les éventuelles oppositions doivent être formulées entre les mains du vendeur à son domicile ci-dessus indiqué, pendant une période de vingt jours (20 jours) à compter de la date de la publication au J.O.R.T.

2021402765FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte enregistré à la recette de Cité Ezzouhour le 6/10/2021 sous le n°21201375 Hager Zouita, Chaima Hefyen et Ahmed Hefyen ont vendu à Aymen Brahmi demeurant 08 rue 4541 El Hrairia Tunis, le fonds de commerce sis 11 Rue Zahrat Meriam Cité Ezzouhour 2 Tunis, à usage de Torréfaction, Minoterie, vente d'épices. Les oppositions sont

admises chez Hachemi Soussia Rue Zahrat Meriam n°3 Cité Ezzouhour 2 Tunis dans 20 jours à partir de la parution de cet avis au journal officiel.

Le présent avis est paru au journal Echourouk du 30/10/2021.

2021402767FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Fouchena le 24/9/2021 sous le n° 21203555 Quittance n°M055931 M Soumia Zakraoui titulaire de la CIN N° 07117491 a vendu à Samar Bent Abdelaziz Ben Hassan El Frigi titulaire de la CIN n°07223521 la totalité du fonds de commerce exploité pour l'activité de coiffures et d'esthétiques des femmes et de locations des robes de mariage entant qu'activité principale, inscrit au registre national des entreprises sous le n°1447415G situé à 01 Rue Tabar Sfar Cité Dabdeba Fouchena Ben Arous.

Les oppositions devront être faites dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au j.o.r.t entre les mains de Soumia Zakraoui demeurant à 03 Rue de la liberté cité el Wifek Fouchena Ben Arous, et entre les mains du Samar Bent Abdelaziz Be Hassan El Frigi demeurant à 74 Rue Mohamed Ali cité 20 Mars Fouchena Ben Arous cet avis a été publié au journal Echourouk du 27/10/2021.

2021402773FCCC2

Location gérance libre

Location gérance libre

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances à Mégrine, en date du 8/11/2021, quittance n°M062270, enregistrement n°21304904, Monsieur Mondher Ben Sadok El Hajem titulaire de la CIN n°05071567 a loué sous forme de gérance libre la totalité d'un fonds de commerce exploité dans le local sis au 01 rue Des Rosiers, Sidi Rezig-Mégrine, Ben Arous destiné au commerce, à la société TUNBETS SARL au matricule fiscal n°1556480Z pour une durée de 06 ans commençant le 01/11/2021 et finissant le 31/10/2027 à usage d'organisation des jeux de paris sportifs sur une plateforme web.

Les oppositions doivent être remises dans un délai de vingt jours à compter de la publication de cette annonce au J.O.R.T à l'adresse du bureau de Maître Hamdene Ghiyeb sis à la rue Benghazi - Tunis.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 11/11/2021, sous la référence IP121/3027.

2021T01090FCCC3

Location gérance libre

Suivant acte sous seing enregistré à Tunis le 24/9/2021 quittance n°M048839 enregistrement n°21302150, Mr Hédi Ben Chedly Rayes gérant de la «Société Rayes» a loué la totalité du fonds de commerce (Gérance libre) sis à 54, Souk Alhafsia Tunis, avec tous les éléments corporels et incorporels à Mrs Med Ben Mohamed El Atoui.

Suite à ce qui est mentionné ci-dessus, le propriétaire informe le public qu'il ne répondra pas à des engagements de toutes natures, qui seront pris par le locataire pendant toute la période du bail.

L'annonce a été publiée au quotidien «Echourouk» n°11018 le 5/11/2021.

2021T01092FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé du 14/10/2021 enregistré à la recette des finances de Nabeul le 22/10/2021 sous n°21304458 reçu n°M067691 Mr Mohamed Maatouk (RNE et MF 0998904B) C.I.N. 06460619 a loué l'intégralité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels du Restaurant à avenue Farhat Hached Nabeul à Mme Houda Ben Arbia CIN n°06256273 pour la durée d'une année renouvelable du 01/10/2021 au 30/9/2022.

Un extrait de la convention d'exploitation a été publié aux journaux quotidiens «LA PRESSE» et «Essahafa» du 30/10/2021.

2021R02781FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé du 13/10/2021 enregistré à la recette des finances de Nabeul le 22/10/2021 sous n°21304459 reçu n°M067692 Mr Mohamed Chakib Maatouk (RNE et MF 0272599F) C.I.N 01730638 a loué l'intégralité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels du Café à avenue Farhat Hached Nabeul à Mr Zied Salim CIN n°09862901 pour la durée d'une année renouvelable du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Un extrait de la convention d'exploitation a été publié aux journaux quotidiens «La Presse» et «Essahafa» du 30/10/2021.

2021R02782FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

«Syndicat des copropriétaires de l'immeuble ASWAR SOUKRA sis à rue Cheikh Mohamed Naeifar Soukra, Ariana, Tunis

En vertu du PV de l'AGC de l'immeuble ASWAR SOUKRA, du 4

avril 2021, enregistré à la recette des finances le 01 juin 2021, sous le n° de quittance M045391, le syndicat des copropriétaires de l'immeuble ASWAR SOKRA est constitué, sis à la rue Cheikh Mohamed Naeifar Soukra, Ariana, Tunis.

Et en vertu du dit PV, et après les élections, le syndicat est composé de :

- Mr Bellalouna Souheil : Président du syndicat

- Mr Jarraya Hassen : Trésorier

- Mr Moalla Sadak : Membre

- Mr Ben Hmida Ayman : Membre

- Mr Aychouch Mahjoub : Membre

- Mr Dhieb Wahid : Membre

- Mr Boussairi Eleichi Mohamed : Membre

- Mme Dhaoui Afef : Membre

Le syndicat des copropriétaires de l'immeuble ASWAR SOUKRA entame ses travaux officiellement le 4 avril 2021».

2021R02783APSF1

Homologation de résolutions

Renouvellement du comité du syndic centre x El Menzah 9

Selon l'assemblée générale extraordinaire tenue le 17/10/2021 au siège du centre x El Menzah 9 a été établi un procès-verbal, enregistré le 20/10/2021 à la recette des finances sous le numéro 21803507 et un nouveau comité syndical de quatre étages a été élu à la majorité comme suit :

Mme Naila Chekh Rouhou : Présidente

Mme Mejda El Nouri Jallouli : Trésorière

Mr Hatem Ghedira : Vice Président

Mr Abdelkerim Fakhfakh : Membre

Mr Hamadi Touhami : Membre

Mr Chedli Haddad : Membre

Mr Mohamed Chebbi : Membre

Mr Mohamed Naouess : Membre.

2021R02788APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Maître Salwa Chemingui

Avocat à la cour d'appel

06 rue Jabel el Fatih - Tunis

Tel : 98 469 049

Vente aux enchères publiques d'immeuble situé à l'angle de l'avenue de la capitale de l'Algérie n°1 et de la rue Qurtubah à Mourouj 3 Ben Arous superficie totale est 431 m².

A la demande de ARAB TUNIS BANQUE siège social 9 avenue Hédi Nouira - Tunis en la personne de son représentant légal R.C de Tunis sous le n°B167001997.

Contre 1/ M Chrifa Ayari habite au n°1 avenue de la capitale de l'Algérie el Mourouj 3 Ben Arous (tiers détenteurs) 2/ M Abed El Kadir Mahfoudh habite à la résidence el Yamama bloc 3 appartement n°1 2ème étage el Mourouj 5 Ben Arous (débiteurs originaire) 3/ M Mohamed Aymen El Missaoui habite au n°1 rue d'Alger El Mourouj 3 Ben Arous (caution solidaire).

Avocat poursuivant : Maître Salwa Chemingui Avocat à la cour d'appel 06 rue Jabel El Fatih - Tunis Tel 98469049

Immeuble à vendre : l'immeuble situé à l'angle de l'avenue de la capitale de l'Algérie n°1 et de la rue Qurtubah à Mourouj 3 Ben Arous superficie totale est 431 m² objet de titre foncier n°4980 Ben Arous dénommée «El Missaoui».

La mise à prix est fixée à la somme de 660.602.000 dinars.

Date et lieu de vente : jeudi 9/12/2021 à 9 heures devant la chambre des criées du tribunal de 1ère instance de Ben Arous.

L'heure de visite durant toute la journée pendant l'horaire administratif et pour participer aux enchères il faut consigner le tiers de la mise à prix.

Pour participer aux enchères les étrangers doivent être autorisés par les autorités administratives.

2021R02803VEPA1

Vente immobilière

(Après la Diminution de 40%)

Le demandeur : Madame Aouicha Zaidi demeurant rue Alhorria n°32 Kairouan, sans profession, titulaire de la CIN n°01917404.

Le défendeur : Monsieur Al'aich Kraiem, demeurant rue Jedda n°4 Kairouan.

L'avocat de demandeur : Maître May Abdelkarim avocat à la cour de cassation, 6 rue Mohamed Hliwi Kairouan.

Désignation de l'immeuble : Parts indivises égale à (17953.674 parts), de titre foncier n°49833 Kairouan nommé "Hota", sise au département Echorfa délégation Sbikha Kairouan de superficie globale (139405 m²). Une parcelle de terrain agricole rectangulaire, son sol propice à la culture et aux grandes cultures, avec quelques oliviers Hawil, leur âge moyen est de trois ans. Elle est délimitée par les parcelles n°7 et n°8 au sud, à l'ouest de la parcelle n°14, au nord se trouve un chemin agricole et parcelle n°11, et à l'Est le titre foncier n°12863 Kairouan.

Le prix de vente (Après la diminution de 40%) :

Vingt six mille neuf cent trente dinars et cinq cent onze millimes (26.930.511).

Date de l'adjudication :

Le lundi 20/12/2021 à 9 heures du matin à l'audience des saisies immobilières auprès du tribunal de première instance de Kairouan.

Conditions de visite :

Toute visite sera effectuée chaque jours et pour plus d'information et de renseignement contactez Maître May Abdelkarim Avocat, 6 Rue Mohamed Hliwi Kairouan.

2021S01259VEPA1

Vente aux enchères publiques

Il sera procédé à la licitation de l'immeuble sous-indiqué au dernier enchérisseur à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax 2 et ce, le mercredi vingt deux décembre deux mille vingt et un (22/12/2021) à partir de neuf heures du matin.

Créancier saisissant : Bouassida Khaled, CIN 01263566, son domicile élu chez son avocat Maître Sabri Bouassida avocat à la cour de cassation, ayant son étude à 79, avenue Hédi Chaker - Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Sabri Bouassida avocat à la cour de cassation ayant son étude à 79, avenue Hédi Chaker - Sfax.

Débiteur saisi : Abid Om Kalthoum, CIN n°1305283, route Gremda km 5,5 rue Gargouri Sfax.

Propriétés à vendre :

La totalité de la propriété sise à la route matar km 4,5, objet du titre foncier numéro 139417 Sfax qui consiste en une parcelle de terrain d'une superficie de 184m contenant une maison se composant de 2 chambres et un séjour, un couloir, une cuisine et une salle de bain.

Mise à prix : La mise à prix de la propriété sus-indiquée a été fixée après rabaissement de 40 pour cent à cinquante trois milles quatre cents dinars (53.400,000 D), en sus les frais de la première adjudication qui sont à l'ordre de 2.584.293 D et les frais de la deuxième adjudication qui seront évalués par le tribunal.

Visite de la propriété : La visite de la propriété peut se faire tous les jours de la semaine pendant les horaires administratifs.

N.B. : Pour prendre connaissance du cahier des charges contacter le greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 ou l'étude de Maître Sabri Bouassida avocat à la cour de cassation sis 79 avenue Hédi Chaker Sfax.

Personne ne peut participer à l'adjudication que par l'intermédiaire d'un avocat et après avoir consigné le tiers du montant de la mise à prix.

2021X01314VEPA1

Vente aux enchères publiques à la suite d'une saisie immobilière

Maître Houcine Mabrouk

Avocat

Le poursuivant : Fathi Ben Houcine Neifar, son domicile sis Route de Mahdia Ceinture Bouali Sakiet Eddaier Sfax.

Les parties saisies : 1- Abdelhamid Ben Hadj Mhamed Zouari, demeurant à côté de la Pharmacie Zouari Saki et Ezzit Sfax.

2- Les héritiers du défunt Mahmoud Ben Hadj Mhamed Zouari et qui sont son épouse Essia Bent Hassen Mzid et ses enfants majeurs issus d'elle qui sont : Maher, Basma, Mohamed, Narjes, Henda, Aida et Aref demeurant au même endroit.

L'avocat poursuivant : Maître Houcine Mabrouk, Avocat à la cour de cassation, ayant son étude Rue Habib Thameur, Immeuble l'Océan Bleu troisième étage Sfax - Matricule fiscal n° : 799249J/A/P/000

Immeuble à vendre : L'immeuble objet des enchères est sis Route de Mahdia km 6, il s'agit d'une parcelle de terrain clôturée ayant son accès du côté Ouest. On trouve à son angle Nord Est une petite construction exploitée comme siège de direction par le demandeur suivant contrat de location pour exercer le commerce des matériaux de construction. Limitée au Sud par les héritiers de Younes Chabchoub, à l'Est par Ahmed et Emna Neifar, au Nord par huilerie Zouari et à l'Ouest par une Rue.

La superficie et les mesures sont déterminées par l'expert géomètre Nebil Jarboui suivant son rapport avec le plan annexe établi suivant ordonnance rendue par le Tribunal de Première Instance de Sfax sous le n°6497 en date du 8/7/2021.

Superficie nette : Utile pour la construction 755,24 m².

Les mesures : En partant de l'angle Sud Ouest en direction de l'Est 16,25 mètres puis vers le Nord 42,30 mètres puis vers l'Ouest 24,92 mètres puis vers le Sud pour rejoindre le point de départ 34,80 mètres.

L'immeuble est loué par le demandeur en vertu d'un acte d'acquisition du fonds de commerce en date du 18/01/2013 enregistré le 30/01/2013 moyennant un montant annuel de location de 6.692,248 dinars.

Mise à prix pour l'ensemble de l'immeuble : Deux cent soixante quatre mille trois cent trente quatre dinars (264.334,000 d).

Date et lieu des enchères : A la salle des ventes immobilières du Tribunal de Première Instance de Sfax ayant son siège Rue Abou Kacem Chebbi et ce le matin du lundi vingt décembre deux mille vingt et un (20/12/2021) à neuf heures du matin et heures suivantes.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble est possible chaque jour au cours de l'horaire de travail.

Pour d'amples renseignements contacter le greffe du Tribunal de Première Instance de Sfax où est déposé le cahier des charges et le bureau de Maître Houcine Mabrouk avocat poursuivant sis à la Rue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu troisième étage - Bureau n°36 Sfax.

Nul ne peut participer aux enchères qu'après avoir consigné le tiers de la mise à prix.

2021X01315VEPA1

Vente aux enchères publiques à la suite d'une saisie immobilière

Maître Houcine Mabrouk - Avocat

Le poursuivant : Fathi Ben Houcine Neifar, son domicile sis Route de Mahdia Ceinture Bouali Sakiet Eddaier Sfax.

Les parties saisies : 1- Abdelhamid Ben Hadj Mhamed Zouari, demeurant à côté de la Pharmacie Zouari Sakiet Ezzit Sfax.

2- Les héritiers du défunt Mahmoud Ben Hadj Mhamed Zouari et qui sont son épouse Essia Bent Hassen Mzid et ses enfants majeurs issus d'elle qui sont : Maher, Basma, Mohamed, Narjes, Henda, Aida et Aref demeurant au même endroit.

3- Sadek Ben Hadj Mohamed Ben Hadj Hsouna Zouari, demeurant Route de Saltania km 6 Impasse El Msalla Sfax,

4- Makkia Zouari, demeurant Route de Saltania km 6 Impasse El Msalla Sfax.

5- Ridha, Abdelfettah,Mounira, Leila et Fouzia fils de Hédi Ben Hadj Mohamed Zouari, demeurant Route de Saltania km 6 Impasse El Msalla Sfax.

6- Les héritiers d'Emna Zouari issus de son époux le défunt Hédi Ben Habib Ben Hadj Ahmed Zouari qui sont : Mounir, Jamel, Lotfi, et Hanen, demeurant Avenue Mongi Slim n°6 Impasse El Msalla Sfax.

7- Les héritiers de Majida Bent Habib Ben Hadj Ahmed Zouari issu de son époux décédé avant elle Mahmoud Ben Mohamed Baklouti et qui sont : Dalila et Afif et ses petits enfants Aymen, Khouloud et Eya enfants de son fils décédé avant elle Kamel Ben Mahmoud Baklouti, demeurant Route - de Saltania km 6 Impasse El Msalla Sfax.

8- Habiba, Nabiha, Jamila filles de Habib Ben Haj Ahmed Zouari, domiciliées Route de Saltania km 6 Sfax.

9- Les héritiers de Habib Ben Hadj Mohamed Zouari et Nafissa Baklouti et qui sont leurs enfants majeurs : Naima, Ahmed, Mahmoud et Fahima demeurant Route de Saltania Impasse El Msalla Sfax.

10- Les héritiers de Nafissa Bent Hadj Mohamed Zouari issus de son époux Mohamed Ben Salem Baklouti et qui sont ses enfants : Nour El Houda, Habib, Noureddine, Zouheir, Rafiaa, Ali et Abdellaziz domiciliés Route de Saltania km 6 Passage El Msalla Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Houcine Mabrouk, Avocat à la cour de cassation, ayant son étude Rue Habib Thameur, Immeuble l'Océan Bleu troisième étage Sfax - Matricule fiscal n° : 799249J/A/P/000.

Immeuble à vendre : Objet des enchères se trouve Route de Mahdia km 6 en face de la Municipalité de Sakiet Eddaier Sfax, il s'agit d'une parcelle de terrain clôturée donnant accès au Nord et qui était exploitée comme huilerie d'olives équipée de pressoirs à huiles d'olives (hors usage) un broyeur des pares d'oliviers, elle comporte une boutique fermée ouvrant sur la Route de Mahdia et une autre exploitée par autrui dans le commerce des denrées alimentaires suivant un contrat de location.

L'immeuble est limité au Sud par un voisin qui est Abdelhamid Zouari et autres au Nord par la Route de Mahdia, à l'Est par Ahmed et Emna Neifar et à l'Ouest par la Rue des Martyrs.

La superficie nette et mesures d'après l'expert géomètre Mohamed Abdelhédi en vertu de son rapport et du plan y annexe établis suivant ordonnance sur requête rendue par le Tribunal de Première Instance de Sfax sous le n°6498 en date du 8/7/2021.

Superficie : Superficie totale de 1645 m².

Les mesures : Point du départ des mesures de l'angle Nord Est en passant vers l'Ouest 28,25 m puis vers le Sud avec déviation, vers l'Ouest 7.05 m puis vers le Sud 37.00 mètres puis vers le Sud 25.35 m puis vers l'Est 30.42 m puis vers Le Nord 44.08 m. pour rejoindre le point de départ des mesures.

Les charges qui grèvent l'immeuble :

La boutique précitée au procès verbal de la saisie immobilière qui ouvre sur la Route de Mahdia est exploitée dans Le commerce des denrées alimentaires et louée par Madiha Bent Ameur Bahloul suivant contrat verbal moyennant un montant de loyer mensuel de 110 dinars.

Mise à prix pour l'ensemble de l'immeuble : Neuf cent quatre vingt sept mille dinars (987.000,000 d).

Date et lieu des enchères : A la salle des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax ayant son siège Rue Abou Kacem Chebbi et ce le matin du lundi vingt décembre deux mille vingt et un (20/12/2021) à neuf heures du matin et heures suivantes.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble est possible chaque jour au cours de l'horaire du travail.

Pour d'amples renseignements contacter le greffe du Tribunal de

Première Instance de Sfax où est déposé le cahier des charges et le bureau de Maître Houcine Mabrouk avocat poursuivant ayant son étude Rue Habib Thameur - Immeuble l'Océan Bleu troisième étage - Bureau n°36 Sfax.

Nul ne peut participer aux enchères qu'après avoir consigné le tiers de la mise à prix.

2021X01316VEPA1

Avis aux créanciers

Désignation d'un liquidateur judiciaire

En vertu de l'ordonnance sur requête n°58836 rendue par le tribunal de 1ère instance de Sousse 2 en date du 11/11/2021, Mr Sadok Mosbah 12 Rue Menvielle - Sousse (tel : 99 961 170) est désigné liquidateur judicaire sur les biens immobiliers, qui se composent d'un logement sis à Kalaa Sghira objet du titre foncier n°148695 Sousse, entre Adnène B.Abdelkarim Khiari et Ismahène Bent Sassi Tabboubi en vue de les liquider conformément aux procédures légales relatives au régime de la communauté des biens.

2021S01255VEPA2

Décision de nomination de l'administrateur judiciaire

"SOCIETE SOREPLAST"

Zl Sidi Abdelhamid Lot. 5 A 6A 7 A 4000 Sousse Ville Sousse

Ul : 1115229M

En vertu du jugement référé dans l'affaire n°61071 rendus par le tribunal de 1ère instance de Sousse le 11/11/2021 il a été décidé de nommer l'administrateur judiciaire Monsieur Sodok Laarif dont le siège Avenue Yesser Arafet Immeuble Jeaim Bureau n°3 Sahloul Sousse 4054 pour La société «SOROPLAST» immatriculé au registre national des entreprises sous le n°1115229M pour entreprendre l'accomplissement de toutes les procédures liées au retour des conteneurs à déchets objet de l'arrêt : rendu par le tribunal d'appel de Sousse sous le n°44067 en date du 22/6/2021 au pays d'origine à condition que ses fonctions prennent fin une fois qu'il a été chargé de sa mission et de prononcer cet arrêt dans le journal officiel et dans le registre national des entreprises.

2021S01257VEPA2

Décision de distribution de deniers

Société «Bakoplast» (en liquidation)

Sise à la zone industrielle Hammam Chat

Identifiant unique : 0024323 W

Suite à la décision du Tribunal de Première instance de Ben Arous du 8/11/2021 il a été décidé le partage du boni de liquidation au profit des créanciers ci-après désignés :

Frais Judiciaires : 21.759,705 dt ; Ouvriers : 368.952,000 dt; Impôts 101.078,316dt; CNSS : 71.066,974dt; STEG 24.822.237dt; SONEDE 1.039,700dt; et Fournisseurs : 81.308,942dt.

Toute personne intéressée par le partage peut faire opposition auprès du juge des référés dans un délai de 90 jours à compter de la date de la publication au JORT.

Pour plus d'informations, contactez le bureau du liquidateur sis au 92 rue 8600 Charguia 1. Tél : 71 206 341 / e-mail : salah.dhibi@planet.tn.

2021402771VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Les actionnaires de la société «SIMATRA S.A» Au capital de 11 500 000,000 DT sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire le 29 Novembre 2021 à 9H au siège social de la société, Zl Djebel El Oust BP N°36 - 1111 - Zaghouan - Tunisie, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Augmentation du capital.

2. Mise à jour des statuts.

2021R02787SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Messieurs les actionnaires de la société «SITEL» sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le mardi 7 décembre 2021 à 10 heures, au siège social de la société INTERMETAL sis à la Zone extra portuaire 2040 Radés à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration destiné à l'assemblée générale extraordinaire;

2. Lecture et approbation du rapport du commissaire aux comptes relatif à la réduction et à l'augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription;

3. Réduction du capital pour la résorption des pertes;

4. Augmentation du capital en numéraire à concurrence de 1 200 000 dinars avec suppression du droit préférentiel de souscription;

5. Mise à jour des statuts;

6. Pouvoirs pour formalités.

2021R02790SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE DE COMMERCIALISATION DE TEXTILES

«SOCOTEX»

Société anonyme

Au capital de 883.800 dinars

Siège social : 5 Bis Rue Charles De Gaulle - 1000 Tunis

Messieurs les actionnaires de la société Socotex sont invités à se réunir à son

bureau sis au Bloc 10 Rue Kaab Ibn Malek les UV4 - Menzah 6, Vendredi le 24/12/2021 à 9h en assemblée générale ordinaire, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Activité de l'entreprise.

2) Ratification du retard et du mode de la tenue de l'assemblée générale ordinaire.

3) Lecture et approbation du rapport de gestion individuel et consolidé établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2020.

4) Lecture du rapport spécial et général du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2020 des états individuels et consolidés.

5) Approbation des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2020.

6) Affectation du résultat de l'exercice 2020.

7) Information des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés par l'un ou les administrateurs, et le Président Directeur Général durant l'exercice 2020.

8) Examen et approbation des conventions réglementées.

9) Quitus aux membres du conseil d'administration et au Président Directeur Général.

10) Jetons de présences allouées aux membres du conseil.

11) Questions diverses.

12) Pouvoirs pour formalités.

2021R02792SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société MOEZ BOURAOUI TURKI "Pristine"

Société anonyme

Capital social : 5 375 000 Dinars

Siège social : 002 Rue Ulysse, Temple des Eaux Zaghouan

Identifiant Unique : 1469199 N

Les actionnaires de la société Moez Bouraoui Turki sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mardi 14 décembre 2021 à 10 heures, au siège de la société sis au Henchir Kafiya Rouwayguia Zaghouan, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Modification des statuts de la société.

2. Approbation des conventions de prestations conclues avec des sociétés détenues par des membres du conseil d'administration de la société.

3. Approbation du budget prévisionnel d'activité pour l'année 2022.

4. Délégation de pouvoirs;

5. Questions diverses.

2021402764SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE DE MISE EN VALEUR & DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

"DOMAINE NEFERIS S.A" - SA

2, Rue Yasmina - El Menzah 1

Identifiant unique : 736406 H

Messieurs les actionnaires de la Société DE MISE EN VALEUR & DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE "DOMAINE NEFERIS" sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le 29 novembre 2021 à 10 H au Cabinet Ramzi Hammami, sis au 3, Rue Ibn Charaf - 1002 Tunis, à l'effet de délibérer, sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et agrément, s'il y a lieu du projet de cession d'actions.

2021402769SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Mahmoud Agricole

S.A.R.L au capital de 300.600 Dinars

Siège social : Route de Gabès Km 8.5 Sfax

Identifiant RNE : 1018046 N

M.F : 1818046 NNM 000

Messieurs les associés de la Société Mahmoud Agricole sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le vendredi 10 décembre 2021 à 10 h au siège social en vu de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation des formalités légale de l'assemblée

2- Répartition des parts sociales des feus associés pour leurs héritiers

3- Mise à jour du statut de la société

Tous les documents nécessaires sont mis à la disposition des associés, pour consultation au siège social de la société dans le délai légal.

2021X01308SRLB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Mahmoud Agricole

SARL au capital de 300.600 Dinars

Siège social : Route de Gabès Km 8.5 Sfax

Identifiant RNE : 1018046 N

M.F : 1018046 NNM 000

Messieurs les associés de la Société Mahmoud Agricole sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le samedi 11 décembre 2021 à 10 h au siège social en vu de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation des formalités légale de l'assemblée

2- Augmentation du capital social

3- Mise à jour du statut de la société.

Tous les documents nécessaires sont mis à la disposition des associés, pour consultation au siège social de la société dans le délai légal.

2021X01309SRLB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la Société World Tower

Au capital de 35 000 Dinars

Siège social : Avenue de l'indépendance Zaghouan 1100

M.F : 13033407L/A/M/000

RNE : 13033407L

Messieurs les actionnaires de la société WORLD TOWER SARL sont convoqués à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 3 décembre 2021 à 10h30 au siège de la société sis à l'avenue de l'Indépendance Zaghouan 1100, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation des états financiers des exercices clos au 31 décembre 2018, 2019 et 2020,

2- Répartition des résultats des exercices 2018, 2019 et 2020 en résultat reporté

3- Quitus au gérant

4- Discussion sur le sort du solde débiteur du compte courant de l'associé Mr Belhassen Chaouch

5- Pouvoirs.

2021402766SRLB3

Autres sociétés

Cave Viticole Ghezala

Le conseil d'administration de la société mutuelle de Base des services Agricoles «Cave Viticole Ghezala» convoque ses adhérents à assister à l'assemblée générale ordinaire et l'élection des membres du conseil qui se tiendra le Mardi 14/12/2021 à 10h du matin au siège social de la société : km6 route de Tabarka Ghezala 7022 Mateur à l'effet de délibérer l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration 2020.

2- Examen des états financiers arrêtés le 31/12/2020.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes 2020.

4- Approbation du rapport d'activité et des états financiers.

5- Quitus à donner aux administrateurs.

6- Affectations des résultats

7- Acceptation de nouveaux adhérents,

8- Fixation du jeton de présence alloué aux administrateurs.

9- Election partielle des membres de conseil d'administration.

Les candidatures au conseil d'administration de la société «Cave Viticole de Ghezala» commencera à partir de la date de cette convocation et doivent parvenir au nom du président du conseil d'administration par lettre recommandée avec accusé de réception ou par lettre déposée directement au bureau d'ordre de la société au plus tard 10 jours avant la date de l'assemblée générale ordinaire.

Les adhérents peuvent consulter les rapports d'activité, des états financiers et du rapport de commissaire aux comptes de l'exercice 2020et ce au siège de la société à partir du huitième jour avant la date de l'assemblée générale ordinaire.

2021R02797SODB3

DIVERS

Avis au public

Perte de titre de propriété

Mr Mohamed Ben Cherif Ben Taher Jridi annonce la perte de Titre de propriété n°09/7781 titre foncier n° 29080 Ariana nommé Dar Ennour sis cité Etadhamen Ariana Selon le certificat de perte numéro 1264 du 12/11/2021 délivré par le centre de la garde nationale à Denden.

2021R02799DIVD2

Perte de titre de propriété

Le titre foncier N° : 23765 Béja

Le propriétaire : Hafedh Ben Elbechir Ben Omar Eiguitouni.

Superficie : 502 m²

Le titre de propriété : N°12/43228 en date du 25 octobre 2013.

2021402760DIVD2

Avis de perte

Je suis Sami Ben Tijani Ben Fredj Mejri mon adresse 5 rue el Kods Ain Zaghouen Tunis j'annonce la perte de mon titre de propriété n°24165 objet du titre foncier n°195835 Tunis cette annonce a été publiée au Journal la Presse le 12/11/2021.

2021402774DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

Annonce n°2021X01291SANB2 parue au journal officiel Annonces légales n°105 du 12/11/2021 qui concerne la société "les Laboratoires Synbioz";

Lire :

1) D'augmenter le capital social de 1 630 000 000 dinars avec suppression du droit…

Au lieu de :

1) D'augmenter le capital social de 10.630.000 dinars avec suppression du droit…

Rectificatif

SOCIETE ETABLISSEMENT M.T.E

Annonce n°2021T01052SANB2 parue au JORT n°105 du 12 novembre 2021 (p2505).

Lire : - et ce jusqu'à la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle de 2022 qui statuera sur l'exercice 2021.

Au lieu de :

- et ce jusqu'à la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle de 2022 qui statuera sur l'exercice 202 .